

# Le pays est content de vous !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 5

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209321>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du N° du 1<sup>er</sup> février 1913 : A propos du 24 janvier (V. F.). — Boutade. — Le pays est content de vous ! — Boutade. — Les vieilles chansons (Pierre d'Antan). — Onn'ermama (Mérine et Marc). — Boutade. — Chez les Râpiers (V. F.). — Boutade. — Un témoin du passé (J. M.).

## A PROPOS DU 24 JANVIER

On a commémoré, la semaine passée, dans les cercles politiques, notamment à Lausanne et à Montreux, la journée de 1798 où le Pays de Vaud proclama son indépendance. Rien n'est plus indiqué que ces patriotiques manifestations. Mais pourquoi, nous nous le demandons chaque année, pourquoi demeurent-elles confinées dans des milieux en somme assez restreints ? Au Cercle démocratique de Lausanne, un citoyen a émis le vœu de voir instituer le 24 janvier jour de fête nationale. Cette excellente idée n'est pas neuve, nous l'avons entendu exprimer bien des fois, elle répond certainement aux sentiments de beaucoup d'entre nous. Faut-il donc qu'elle reste éternellement dans les nuages ? D'aucuns diront peut-être que nous avons déjà le 14 avril. Sans doute, mais il y a belle lurette que cette date a cessé d'être célébrée dans des réjouissances vraiment populaires. Sauf en l'année 1903 d'inoubliable mémoire, elle passe inaperçue dans le plus grand nombre de nos villes et de nos campagnes. Il faut convenir que le 14 avril, malgré l'importance des événements politiques qu'il rappelle, tient de leur caractère quelque chose de trop officiel, de trop administratif, pour exciter bien fort l'enthousiasme des simples citoyens. Si fête il y a, c'est celle, non de la foule, mais des corps constitués. Rien au reste n'est changé aux habitudes ce jour-là : comme à l'ordinaire, les adultes vaquent à leurs affaires et les écoliers vont en classe.

Est-ce à dire que nous devons cesser de chanter *Po la fila dau quatorze* ? Nullement. Mais ne serait-il pas tout naturel que le canton de Vaud eût enfin son grand jour férié bien à lui, comme Genève a son 12 décembre et Neuchâtel son 1<sup>er</sup> mars, et qu'il choisît pour cela la date la plus mémorable de ses annales, ce 24 janvier où lui fut donnée la liberté ? De même que chez nos voisins, ce serait la fête de tous, les écoles auraient congé, petits et grands se divertiraient d'autant mieux que les réjouissances seraient dues à leur propre initiative et que les pompes officielles céderaient le pas à la plus démocratique cordialité.

A notre époque où chez trop de nos concitoyens semble s'endormir l'amour de la patrie, n'y aurait-il pas là un bon moyen de le réveiller ?

\*

A propos de la journée de joie nationale, d'il y a quinze ans, un ami du *Conteur* nous cite

le fait, assez piquant, que l'arbre de liberté d'Ouchy — un beau tilleul argenté ornant le quai, à côté du kiosque, — fut planté par deux ouvriers jardiniers de la commune, qui étaient l'un et l'autre... Bernois ; ils se nommaient Heubi et Zumbach. V. F.

**Actualité.** — Tiens, bonjour, vieux ! Quel sale temps !

— Ne m'en parle pas... A propos : pourrais-tu me rendre le parapluie que je t'ai prêté ?

— Mais comment donc ! Tu en as besoin ?

— Pas précisément. Mais l'ami à qui je l'ai emprunté me le réclame pour le rendre à son véritable propriétaire.

C'était le temps, aussi, où un officier, chargé de faire exécuter une conversion à son peloton, s'était trop rapproché du bord de l'esplanade de Montbenon. N'ayant pas alors la place nécessaire pour accomplir correctement le mouvement en question et ne voulant pas qu'on s'en aperçût, il criait aux hommes de l'extrémité :

« Vous, là-bas, à gauche, fichez-moi le camp en bas les Côtes ! »

\*\*\*

Voici donc le récit de la revue de Morges en 1856.

Il est 7 heures du matin ; notre paisible localité commence à prendre un air de fête. De toutes les maisons sortent des soldats avec leurs familles ; nos rues prennent une animation tout à fait extraordinaire. C'est le jour de la Grande Revue. Depuis huit jours déjà, nos bons patriotes étaient occupés à passer leurs croisées en cuir au blanc de troye, les boutons au tripoli, l'extérieur du fusil au papier de verre et à l'huile, les shakos ornés de brillantes fermentes et les gros pompons étaient poutés au tout fin.

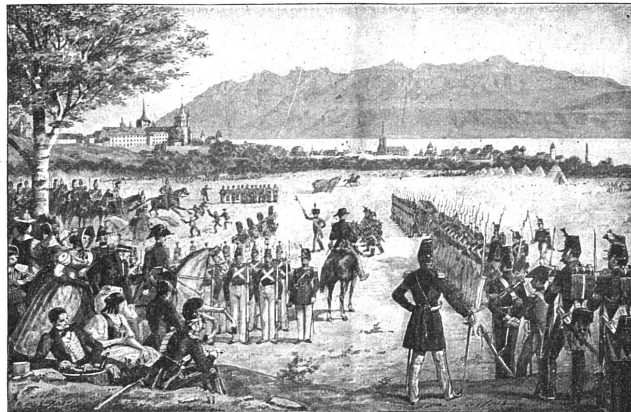
Dans toutes les familles il y avait des militaires, ce qui était moins difficile que de nos jours car les visites sanitaires n'existaient pas encore et un garçon qui n'était pas militaire avait de la peine à trouver une bonne amie. Le canton de Vaud fournissait une forte proportion de soldats.

Sur la place du Parc, les contingents du district arrivent et se mettent en rang par ordre alphabétique de leurs communes, commandés par leurs commis d'exercice. La population des villages a suivi la colonne, abondamment approvisionnée de victuailles ; la journée promet d'être pénible et chez nous pour faire la guerre il faut boire un verre.

N'étant pas soumis au contrôle fédéral, les uniformes étaient plus ou moins différents ce qui provenait du fait qu'à cette époque chacun payait son uniforme de sa poche et suivant sa bourse. Je me souviens toujours d'avoir vu à côté de brillants officiers, un bon vieux commis d'exercice, M..., grenadier de six pieds quatre pouces, surmonté d'un énorme shako orné d'un pompon blanc de 3 pouces et d'une flamme de 4 pouces de haut, avec un habit trop court de manches et de pans. Les manches venaient presque à la nulle et les pantalons noirs collants atteignaient à peine la cheville, ce qui faisait ressortir ses bons vieux souliers ferrés ; son sabre lui allait jusqu'au genou, la bandoulière étant devenue trop courte et pourtant il la serrait au dernier cran.

\*\*\*

La troupe est rassemblée ; une inspection à vol d'oiseau est faite et les officiers supérieurs se déclarent satisfaits. Pendant ce temps, une section de grenadiers, avec la Musique militaire, est partie en silence chercher le drapeau à la



UNE GRANDE REVUE A BEAULIEU

## LE PAYS EST CONTENT DE VOUS !

Hourrah ! voici le jour de la grande revue !  
Lausanne, lève-toi ! lève-toi, tout émue,  
Aux sons retentissants qu'en tous les carrefours,  
Perrin fait retentir avec ses vingt tambours.  
Voltigeur, prends ton sac, bouclé depuis la veille,  
Mets ton habit à pans ; d'un veau prends une oreille,  
Un paquet de *Grandsons*, le tout dans ton képi,  
Et suis d'un noble pas le contingent d'Ouchy.  
Voici les grenadiers ! voici les mousquetaires !  
Femmes, enfants, laissez, pour un jour, solitaires  
Les foyers où fumait, la veille, en sa cuisson,  
Pour dîner aujourd'hui, le meilleur saucisson.  
Portez au grand soleil vos beaux habits de fête  
Et pour danser ce soir, filles que l'on s'apprête  
Montbenon s'offre à tous : Mars a d'abord son tour,  
Puis Bacchus y viendra chanter avec l'Amour...

Ces vers, fragment d'un morceau de M. Georges Dubois, intitulé : *Revue militaire*, évoquent le souvenir des revues de nos milices vaudoises, dont se souviennent bien tous ceux de jadis.

Voici encore, à leur intention, le récit que publia le *Journal de Morges*, d'une grande revue militaire, dans cette ville, en 1856.

C'était le temps du « défilé en tiroir », que commandait, à la façon d'un vieux grognard de la « Grande armée », le bon colonel Sorbière.

Préfecture. Les piquettes vont à l'Arsenal prendre des boîtes de cartouches à blanc. Sur ces entrefaites, les grenadiers reviennent, au son de la musique, dirigée par Duveluz, le drapeau vaudois flotte, porté par un officier au chapeau gansé, bel homme qui, malheureusement, avait mal à un pied ce jour-là; il portait notre bannière avec une pantoufle rouge et un soulier; ça ne fait rien, le cœur y était.

Le commandant Régis monte à cheval avec le gros major, l'aide-major, le capitaine aide-major, sans oublier les quatre piquettes à cheval qui sont chargés de la surveillance du tour du Parc.

Après avoir fait deux fois l'assaut, les voltigeurs (chasseur de gauche) ont traversé les rangs au coup de sifflet. Pour recharger à l'assaut, on exécutait la « charge en douze temps »; il fallait déchirer la cartouche avec les dents, et pendant tous ces préliminaires, la Musique de Morges avait le temps de jouer un beau pot-pourri. C'est alors que l'on entendait son honore chef Duveluz dire à deux de ses musiciens: — Taisez-vous Nicole... partez François! Ceci pour leur dire de jouer piano ou fortissimo.

Enfin, l'Arsenal est pris.

A ce moment, la fête commence. Nos soldats, harassés de fatigue, sont heureux d'aller rejoindre leurs familles pour savourer un de ces repas glorieux que l'on ne connaît plus de nos jours. Depuis le Tirage (ancien Stand) qui sert de salle à boire, chaque restaurateur de la ville a le droit de mettre des tables, pourvu qu'il ne gêne pas au passage de la troupe. Il a apporté un tonneau de bon petit gris et vend du vin nouveau « naturel ».

Les familles qui n'ont pas de place sur les bancs, vont s'asseoir sur l'herbe, à l'ombre des peupliers. Tous sont abondamment approvisionnés. Un bon grand-père n'a pas oublié de mettre deux douzaines d'œufs dans son chakot avec du poivre et du sel; en outre, il avait pris son havresac dans lequel il avait placé deux pots de bon nouveau. Les gamins, pendant ce temps, vont se promener vers les marchandes de biscômes. Le jour de la Grande Revue le papa a toujours des « cinqs » à donner à plusieurs reprises.

Tout d'un coup, les affaires se gâtent; le monde change de physionomie. Le commandant vient de crier: N'avez-vous pas bientôt fini. Nous allons d'abord nous mettre en rang. Tous les tambours — une quarantaine — commandés par un beau tambour-major qui paumait sa canne au troisième étage, font le tour de ville pour rechercher nos soldats disparus ou blessés pendant l'assaut.

La troupe est assemblée de nouveau, le moment solennel est là. La troupe va prêter serment de fidélité à la Patrie. Il s'agit de former le bataillon carré. M. le préfet du district de Morges, en haut de forme, ceint de l'écharpe verte et blanche, entouré de quatre officiers et précédé de la Musique militaire, fait son entrée dans le bataillon carré et celui-ci se referme. Le représentant de l'Etat après avoir félicité les soldats pour leur bonne tenue, leur dit: « J'ai vu de beaux jours dans cette vie, mais un plus beau qu'aujourd'hui, jamais! J'ai admiré le patriotisme de mes hommes! J'ai constaté que le Canton de Vaud pouvait compter sur les soldats du district de Morges! C'est avec plaisir que je pourrai écrire au Conseil d'Etat que vous êtes des crânes gaillards; en cas de danger, on peut compter sur vous pour vaincre l'ennemi! »

Du haut des montagnes,  
Du fond des campagnes,  
Pour vaincre ou mourir,  
Tout Suisse veut accourir.

\*\*\*

L'heure a sonné où toute la troupe doit être licenciée. Le bataillon carré se transforme en

colonnes par sections, les sapeurs du génie en tête avec leurs grands bonnets à poils, leurs haches brillantes, leurs superbes tabliers blancs et baudriers. Pendant la manœuvre, les sapeurs servent de jalons pour les changements de fronts. Viennent ensuite le tambour-major, la batterie de tambours, la Musique militaire, les officiers montés, suivis de leurs bons soldats. En queue, on entend quatre bons trompettes de chasseurs qui jouent une ancienne marche fédérale. Tout le régiment fait deux fois le tour du Parc; les honneurs sont rendus au commandant et au petit état-major et tout le monde rentre en ville. En passant devant le Café du Parc, une section de grenadiers est au port d'armes; la sentinelle leur a dit: « Veillez-vous au grain, les voilà qu'ils viennent! » Une fois la musique arrivée à l'extrémité de la Grande Rue, vers l'église, le commandant donne l'ordre: halte! reposez armes! La dernière section est encore devant l'hôtel du Grand-Frédéric, en face de la maison Muret. Avant de licencier ses soldats, le commandant leur adresse encore quelques bonnes paroles dont ils se souviendront toute leur vie; il les encourage, les félicite pour leur bravoure et leur amour pour la Patrie.

« S'il y en a parmi vous qui aient encore des cartouches, dit-il en plaisantant, il vaut mieux les donner aux gamins pour faire des « guillettes », car si vous tirez au bord de la route, vous pourriez épouvanter les chars et même les chevaux.

A l'année prochaine! »

Un air de musique et les cabarets se remplissent. Nos vaillants troupiers ne veulent pas se quitter sans prendre le verre de l'amitié et, chacun comme il peut, rentre au milieu des siens, charmé de cette belle journée.

**Oh! Cupidon** — Une demoiselle qui désirait fort se marier, dit un jour, dans une société où se trouvait un jeune homme de très grande taille, qui semblait vouloir lui faire la cour:

— Je ne puis souffrir les hommes qui sont si grands!

— Très épris, le soupirant, à qui la remarque n'avait pas échappé, ne se découragea point et redoubla si bien d'assiduités que peu à peu la jeune fille devint moins intransigente.

Un jour, qu'étant seul à seul, la demoiselle paraissait plus rêveuse que de coutume, son amoureux lui demande à quoi elle pense si sérieusement.

— Je pense... dit-elle, je pense... que vous rapetissez tous les jours.

#### Les vieilles chansons.

##### Le Colin-Maillard.

Entre tous les jeux de hasard,  
Celui que je préfère  
Est le jeu de Colin-Maillard,  
Adorable Glycère;  
Il divertit en cent façons  
Il unit les familles;  
Et l'on aime à voir les garçons  
Courir après les filles.  
Tout y vient seconder l'amour,  
Et l'adresse et la ruse;  
Sans y voir il fait plus d'un tour,  
Et son bandeau l'excuse.  
Tournant, virant en cent façons,  
Il prend les plus gentilles,  
Ensuite, l'on voit les garçons  
Qui sont pris par les filles.  
Dieu d'amour au Colin-Maillard,  
Heureux dans sa poursuite,  
Emmène comme par hasard  
Dieu d'hymen à sa suite.  
Unissant de jeunes tendrons,  
Souvent très indociles,  
Sans désobliger les garçons,  
Il fait plaisir aux filles.

(Communiqué par Pierre d'Antan.)

#### ONN' ERMANA

Vo z'altro que vo z'ai z'on z'u liè lo *Messenger boiteux*, prau su que vo z'ai vu que lài a onna pllièce iò sè dit: *Almanach de l'agronome* et iò sè raconte tot cein que faut fère dein ti lè mât de l'annâe. •A cein que diant cliiau que l'ant recordâ à tsavon, clli l'ermana l'a quaauque dzanlye et on s'è dècidâ à vo z'ein refère ion, po lo *Conteu*, ma destra veré. Assèyide de fère sti an tot cein qu'on va vo dere, et pu, sti an que vint, se vo vo z'ein ite mau trovâ, vo no z'ein dera dâi novalle. Vaitcé po

#### JANVIER

L'è on mât que fâ dâi coup on rido pout temps et qu'on è d'obedzi de restâ pè l'ottô à s'êtsâodâ lè pi et à fère cafornet — fère dâi crotset et dâi maillette, so desâi ma mère-grand. — S'on sâ pas que foutemassî, on pâo relière oncora on iâdzo lè vilho compte qu'on a aobllîâ de payî tant qu'ora. De temps z'à ôtro, foudrà s'einmodâ à allâ vère dèfro se l'enseigne dâo cabaret n'a pas falta de reverni. Principalement aussî cousin de medzi lè brecci que restant du lo bounan. Po lè fère dècheindre, faut allâ assebin vère soveint son bossaton et bâire trâi verro. Lè vegnolan preteindant que lài a rein po bonnâ lo vin que de lài teri dâotrâi iâdzo per dzo. La veillâ on pâo djuvi âo binocle, à la bourre, à la bita et mimameint âo yasse.

L'è on mât iò lài a dâi z'ècretouré à fère que l'è épouâirâo. Lài a po coumeincî lè folhie de l'impoût. Clliaque po la dèfalcachon va oncora; on pâo dèfalquâ et gros, ne vo gênâ pas. Mâ, su clliaque que lài diant la *fortune mobilière*, sè faut tsouyi et ne pas allâ betâ dâi ion dèvant ti lè zéro que lài faut mettrè. Lo Grand Conset dèvetràî bin fère dza écrire dessus pè l'imprimerie clliau zéro. Cein avancerâî bin l'affère. Ne faut pas fère quemet Gabrîdi de pè lo Gros de Vaud que desâi que l'avâi du s'imposâ à droblîio po pouâi maryâ tote sè felhie. Dein ti lè casse, clliau z'ique que l'ant dâi valet, faut pas fère dinse.

Dein clli mât foudrà bin sè tsouyi assebin po lè rhonmo de cerveau, que vo foyât onna sâi de la mètsance. Se vo z'allâ à Lozena, n'aobllîa pas de la puffa de gilet, l'âmant bin per lè.

Ein janvier, on pâo rafraîtsî sè beliet, beta sè z'hypothèque ein campôta, repliantâ lè deint de sè ratî et sè veri lè pâodzo ein atteindeint lo biau temps.

Fèvrâi vint grand train. MÉRINE ET MARC.

**A moitié prix.** — M. et Mme Rapiat se promènent au bord du lac.

Le couple est allé se désaltérer dans un café voisin. Mais Mme Rapiat n'avait pas très soif, et son mari a bu les deux consommations, car il ne faut jamais laisser perdre ce que l'on a payé.

Rapiat n'est pas habitué à de telles bombances. Aussi fait-il des zigzags en côtoyant le bord, si bien que soudain il trébuche et tombe à l'eau.

Sa femme pousse de grands cris qui font accourir un batelier.

Sans hésiter, le brave homme plonge, nage à pleins bras vers Rapiat, qui barbote et suffoque. Il le saisit au moment où il va couler à pic et le ramène, évanoui.

Là, aidé de Mme Rapiat, qui gémit, il le frictionne, lui fait manœuvrer les bras, lui tire la langue de toutes ses forces et le ramène enfin.

Rapiat ouvre les yeux, crache, tousse... puis, se tournant vers son épouse, rassurée:

— Dis-moi, Félicie, il te faut donner cinq francs à ce brave homme qui vient de me sauver la vie.

Félicie lève les yeux et les bras au ciel.  
— Cinq francs!... cinq francs!... Mais c'est beaucoup. Tu n'étais qu'à moitié mort. Deux francs cinquante, c'est bien suffisant.